

La liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur est publiée

La Région PACA dispose désormais de sa liste rouge régionale des oiseaux nicheurs sous forme de fascicule



La disparition des espèces est un problème majeur en matière de biodiversité. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à travers la production et la mise à jour de listes rouges, évalue l'état de conservation des espèces dans le monde et identifie les menaces qui pèsent sur celles-ci.

Etablies conformément aux critères de l'UICN, les listes rouges régionales visent à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire régional. Elles se déclinent par groupes taxonomiques.

La liste rouge régionale des oiseaux nicheurs a pu être réalisée grâce au travail commun du CEN PACA et de la LPO PACA s'appuyant sur les travaux existants relatifs à l'avifaune régionale, ainsi que sur de nombreux ornithologues et structures ressources.

Soutenu par la Région et la DREAL, le CEN PACA a coordonné la publication des résultats.

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur abrite près de **85% des espèces oiseaux nicheurs que compte la France métropolitaine** dont de nombreuses espèces patrimoniales. Aussi la responsabilité de la région dans la conservation de ces espèces est majeure.

Urbanisation et artificialisation sur le littoral, intensification des pratiques agricoles dans les plaines, fermeture des paysages montagnards, changements climatiques sont autant de menaces qui pèsent sur les oiseaux de notre région.

Le constat de la liste rouge est là : la situation régionale est inquiétante. Plus d'un tiers des espèces d'oiseaux nicheurs de PACA est menacé de disparition.

Le fascicule « Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de PACA », publié en avril 2016, a été rédigé par :

- Julie Delauge, Responsable du Pôle Biodiversité régionale du CEN PACA
- Amine Flitti, Responsable de programmes à la LPO PACA
- Cédric Roy, chargé de mission biodiversité au CEN PACA
- Céline Hayot de la Région PACA
- Dorothée Meyer de la DREAL PACA

Il est téléchargeable librement sur les sites internet du [CEN PACA : Les listes rouges régionales](#) et de la [LPO PACA](#).

Les partenaires financiers :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL PACA) ont financé le CEN PACA et la LPO PACA pour qu'ils mènent à bien ce projet.



Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional, a pour objectif la préservation du patrimoine naturel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le CEN PACA est une association à but non lucratif également agréé par l'Etat et la Région PACA au titre de l'article L 414-11 du Code de l'environnement en tant que Conservatoire régional d'espaces Naturels. Le CEN PACA étudie, protège, gère et valorise les espaces et les espèces naturels. Son action s'appuie sur une approche concertée et partenariale.



La Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA) est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation citoyenne.

CONTACTS PRESSE :

CEN PACA :

Cédric Roy - Pôle Biodiversité régionale
06.42.61.57.86

Gilles Cheylan - Président du CEN PACA
04 88 71 81 81 / 06 32 91 55 03

LPO PACA :

Amine Flitti – Responsable de programmes

Gilles Viricel - Président de la LPO PACA

06.89.19.43.14

Plus d'infos sur :

- CEN PACA : www.cen-paca.org et sur [Facebook](#)
- LPO PACA <http://paca.lpo.fr/> et sur www.faune-paca.org